

COMMUNE DE BUCEY EN OTHE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AOÛT 2010

Le 2 août 2010 à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Valéry PRUNIER, Maire.

Présents : VILLANNE JF - GENET JP – VASQUEZ E – PELLEGRINI S - MION R –DUCOVAT D - LERAYER M.

Absent excusé : AUBIN X donne pouvoir à DUCOVAT D,

Absent : PFEIFFER JL.

Secrétaire de séance : PRUNIER V.

1. Validation du CR de la réunion du 2 juillet

Après prise en compte de six remarques parmi celles reçues, ayant conduit à modification en séance, le CR de la séance du 2 juillet 2010 est approuvé dans sa version finale.

2. Mots d'information à la population

Le Maire demande à Claude Drouot, présent comme spectateur, de présenter brièvement la situation au conseil. Le manque d'eau devient significatif à Bucey-en-Othe, la nappe ayant baissé d'un mètre. La consommation atteint 70 mètres cubes par jour de semaine et culmine à 100 mètres cubes chaque jour de week-end. Suite à cet exposé, le conseil charge le Maire de préparer un mot à la population portant uniquement sur ce problème de manque d'eau. Le conseil en appelle au civisme plutôt que d'envisager un arrêté municipal complémentaire.

Concernant justement le manque de civisme de quelques individus, le conseil propose d'attendre septembre pour un mot dédié.

3. Planning des travaux communaux

Les travaux de voirie sont programmés pour septembre, en ce qui concerne la tranche 2010. Les riverains concernés ont été prévenus par un courrier.

L'extension du réseau d'éclairage rue du Stade ne devrait pas non plus tarder.

La pose du carrelage aux vestiaires aura lieu en totalité en août si possible. Les pare-ballons seront installés quant à eux en septembre ou octobre, par les employés communaux des trois communes concernées, la communauté de communes prenant à sa charge la location éventuelle de matériel. Il convient de rappeler qu'une subvention provenant du monde professionnel du foot a grandement facilité l'achat de ces équipements.

L'intérieur de la salle communale sera peint en hiver.

La pose de l'antenne 3G devrait intervenir dans les prochains mois. Le conseil veillera à la bonne coordination avec le pépiniériste choisi par la commune, qui travaillera aux frais d'Orange.

4. Rénovation de vitraux blancs à l'église

Ce sujet fut ajouté à l'ordre du jour en début de séance, avec l'accord de tous les présents.

Le dossier a été préparé par l'ASPBO, qui a, une fois encore, recueilli des fonds pour faciliter la rénovation des bâtiments communaux. Ces vitraux sont aujourd'hui dans un état épouvantable, et l'ABF a donné son accord à ces travaux. Il a au passage rappelé que des travaux de plus grande importance devraient être programmés pour bientôt. Le conseil avait déjà pris l'orientation pour 2011 de conduire les gros travaux nécessaires à l'église : en particulier rajeunir certaines toitures et consolider certaines voûtes.

Pour l'instant, le conseil accepte à l'unanimité les travaux liés aux vitraux, et décide, au vu du premier devis reçu, de prendre en charge sur son budget 50% de la future dépense, le reste étant attendu de la DGE, du Conseil Général et de l'ASPBO. Le conseil demande aussi d'autres devis, pour se conformer à la nouvelle loi sur les marchés publics. Le conseil décide d'inscrire ces travaux au budget 2011 ou 2012, selon le calendrier des artisans sélectionnés.

5. Questions diverses

- Retour sur les 13 et 14 juillet : le nouveau format en découplant retraite aux flambeaux + feu le 13 et repas citoyen le 14 a plutôt bien fonctionné. Les échos sont très positifs sur ces différentes parties. Le conseil entérine ce découplage. La question pour le 14 juillet 2011 concerne le repas citoyen : le midi ou le soir ? La réponse dépendra de l'animation éventuelle des associations : un repas le midi pourrait être prolongé par des jeux informels ou par stands. L'idée d'un méchoui par exemple avec un sanglier est aussi avancée. Le format final devra être figé avant fin janvier.
- Le jury régional est passé le 2 août pour noter notre village. Après une séance de questions en salle, le jury a fait le tour du village avec le Maire et le 1^{er} adjoint. Les premières impressions sont positives, et le jury encourage les bénévoles et la municipalité à continuer de la sorte. Il a aussi prodigué quelques conseils bien utiles, par exemple sur le partage de fleurs.
- L'enquête communication distribuée il y a deux mois pour un retour au 14 juillet a permis de recevoir une quarantaine de réponses. Cinq membres du conseil acceptent de participer activement pour récupérer les autres réponses. En effet, cette enquête nominative n'est pas un sondage mais nécessite un retour exhaustif pour permettre une mise en oeuvre efficace des résultats.
- Les permanences administratives seront fermées au mois d'août les mardis. Elles seront ouvertes les vendredis de 16h30 à 18h. Le Maire et les adjoints ne tiendront pas de permanence au mois d'août mais demeurent disponibles en cas de besoin, les RDV devant être convenus directement.
- Suite au mot d'information sur le bruit envoyé par le Maire à la population, un conseiller pose la question de l'adéquation des horaires indiqués avec l'arrêté préfectoral. Celle-ci sera vérifiée.

Séance levée à 22h30.